



CONSEILLER(ÈRE) EN PRÉVENTION – Santé et sécurité, secteur construction

Fondée en 1985 en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction (ASP Construction) a pour mandat d'offrir aux employeurs et aux travailleurs de son secteur des services de **formation**, d'**information**, de **recherche** et de **conseil** afin de réduire, voire éliminer, les accidents et les maladies professionnelles sur les chantiers de construction. L'ASP Construction est un organisme de référence en matière de prévention en santé et sécurité du travail.

Nous offrons :

- Poste permanent à temps plein - 35h par semaine (lun. au vend.) – Horaire flexible
- 3 semaines de vacances + 2 semaines de congé pendant les Fêtes
- 5 jours de congés maladie/obligations personnelles (payés si non utilisés)
- Congés fériés de l'industrie de la construction (incl. 2 jours à Pâques + Jour du souvenir)
- Assurance collective complète individuelle ou familiale payée à 100% par l'employeur
- Contribution de l'employeur à hauteur de 5% dans un fonds de pension
- Remboursement des frais kilométriques et allocations de repas pour les déplacements
- Programme d'aide aux employés
- Opportunités de développement des compétences

Votre contribution

Le ou la conseiller(ère) en prévention dessert la clientèle du secteur construction en matière de prévention et de santé et sécurité au travail. Il ou elle est la personne ressource auprès des travailleurs et des employeurs de la construction de son secteur afin de les informer, de les former et de les conseiller pour réduire les accidents et trouver des solutions adaptées à leur milieu.

Plus précisément, le ou la titulaire du poste, sous la supervision du Directeur prévention, anime des sessions de formation sur les thèmes de la prévention en santé et sécurité au travail, collabore à l'élaboration et la mise à jour des programmes de formation et participe à la rédaction de différents documents. Il ou elle est également amené(e) à se déplacer fréquemment, sur les chantiers ou à différents lieux au Québec, pour y faire des interventions de manière professionnelle et autonome, visant l'amélioration des conditions de santé et sécurité dans les milieux de travail.

Tâches et responsabilités :

- Dispenser des sessions de formation et d'information orientées vers la prévention des accidents du travail et des lésions professionnelles
- Visiter les chantiers pour identifier les besoins en matière de santé et sécurité au travail
- Participer à l'élaboration et à la mise à jour des programmes de formation
- Participer à la rédaction de différents documents et publications
- Fournir à la clientèle de travailleurs et d'employeurs l'assistance technique et les conseils nécessaires visant l'amélioration des conditions de santé et sécurité sur les chantiers
- Informer les membres sur les services de l'ASP Construction ou tout autre sujet relevant de sa compétence
- Aider à la formation et au fonctionnement des comités santé sécurité des chantiers et des entreprises
- Synthétiser et transmettre l'information en santé et sécurité aux diverses clientèles
- Assister et participer à tout comité et/ou réunion en lien avec son activité

Profil recherché :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire en lien avec la santé et sécurité du travail et/ou hygiène industrielle, ou tout autre domaine relié à l'emploi
- Détenir un minimum de cinq (5) ans d'expérience en santé et sécurité du travail, ou toute autre expérience jugée équivalente
- Posséder l'attestation du cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures)
- Expérience dans le domaine de la construction, un atout
- Expérience en animation de formation, un atout
- Capacité à planifier et organiser son temps de manière autonome
- Facilité à bien collaborer en équipe
- Être orienté vers le client

Environnement de travail :

Le ou la titulaire du poste consacrera une majorité de son temps à dispenser des formations et à visiter des chantiers de construction. Cette personne sera amené(e) à se déplacer dans son secteur ainsi qu'occasionnellement dans d'autres régions du Québec. Il ou elle consacrera le reste de son temps dans un environnement de bureau (en télétravail ou au bureau, à sa préférence) à la révision, la rédaction et la préparation de documents de formation.

Pour déposer votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae
à l'attention de :

Marjolaine Topsent, conseillère en ressources humaines
rh@asp-construction.org